



***Nous ne disons pas non par principe !
Nous ne disons pas oui par habitude !***

Pour nous, le rôle premier d'un syndicat, c'est de défendre les intérêts du personnel. C'est aussi de contribuer à l'amélioration de l'existant. Pour cela, nous devons, bien évidemment formuler des revendications, mais aussi des propositions. C'est par la négociation puis par l'action qu'on peut les faire aboutir.

A l'issue de chaque étape de la négociation, le SE-UNSA analyse les réponses qui lui sont faites :

- soit les réponses sont jugées insuffisantes et le syndicat les rejette et relance l'action

- soit elles sont intéressantes, et c'est par la consultation des collègues qu'une décision est prise. (comme ce fut le cas dans le dossier direction d'école)

Il serait illusoire de croire que des propositions de l'administration puissent correspondre à l'intégralité de

nos revendications. Ce serait trop beau !

Faut-il pour autant tout rejeter en bloc ?

Au SE, nous pensons qu'il vaut mieux parfois, à titre d'étape, accepter les propositions qui sont faites, dans la mesure où elles représentent une avancée significative.

« Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

Cela ne nous empêche pas de continuer à mettre la pression pour améliorer les acquis.

Mais peut-être est-il plus facile de se montrer pur et dur et de tout refuser en bloc ?

Est-ce efficace ?

Au SE, nous pensons que non.

Un syndicat qui ne signe jamais rien, n'obtient jamais rien.

En tant qu'élus du personnel, au SE-UNSA, nous respectons des principes auxquels nous ne dérogeons jamais.

Notre principe de base : défendre les collègues en difficulté face à l'administration sans faire de vagues, sans faire monter la mousse. La discrétion est très souvent gage d'efficacité et de réussite.

Nous ne pratiquons pas un syndicalisme du "coup médiatique" pour faire parler



de nous en mettant sur la place publique des cas particuliers.

Ce n'est pas parce qu'on que l'on crie fort que l'on est efficace.

Nous nous sommes toujours tenus à respecter la confidentialité des informations personnelles concernant les collègues (pas de publication des barèmes, de listes diverses...). Nous continuerons.

Enfin, notre souci n'est pas d'être "les premiers" à publier une information, mais de vous informer de façon sûre.